

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 3 septembre 2026 à 20h00

Présents : Arnaud Bois, Florian Chalumeau, Christophe Charlot, Elodie Clerc, Natacha Collard, Anne Lambermont Ford, Pascal Putod, Catherine Puyfagès, Thomas Roussé.

Absent excusé : Victor Compagnon

Secrétaire : Natacha Collard

Le compte-rendu du conseil du 9 juillet est approuvé à l'unanimité des présents.

Délibération N°24/2026

Le Maire expose la situation d'un habitant en grave difficulté financière au point de devoir recourir à l'association « Restos du Cœur » pour parvenir à se nourrir. En accord avec les membres du CCAS, des courses de produits de première nécessité ont été faites à deux reprises et le CCAS souhaite continuer cette aide régulière durant les quelques mois nécessaires à une amélioration de sa situation. Des achats pourront être effectués à cette fin jusqu'à concurrence d'un montant de 120 euros.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

Participation aux frais d'accueil péri et extra scolaire

Le Maire et le 1^{er} Adjoint informe le Conseil de la demande de la Mairie de Perrigny qui souhaite une participation à l'accueil péri et extra-scolaire des enfants de Pannessières. Si les conseillers sont d'accord sur le principe, il est pour l'instant difficile – en l'absence de chiffres précis – d'évaluer les montants et de définir les modalités d'un accord. Le sujet sera approfondi dès que la Mairie de Perrigny nous aura fourni des données précises concernant le nombre d'enfants concernés ainsi que le nombre d'heures et le type d'accueil pour chaque enfant

Faiénçage des routes

Des lézardes étant apparues sur plusieurs voies de la commune, le Maire a contacté les services de voirie de l'ECLA. Une réparation n'est pas possible dans l'immédiat car les fissures sont dues à la rétractation des argiles du fait de la sécheresse. Il faut attendre les pluies de l'automne et de l'hiver pour que les argiles regonflent, réduisant ainsi la taille des lézardes. Des travaux de réparations ne pourront donc pas être entrepris avant le printemps.

Alimentation en eau

Le maire communique au conseil les informations données par le Syndicat L'Heute La Roche. Les pluies d'orage ont contribué à une amélioration qui devrait nous éviter de plus amples restrictions mais la situation demeure préoccupante.

City et Terrain de Jeux

L'audit bisannuel a été effectué par les services de l'ECLA sur les buts sportifs (basket) et a conclu à un très bon état de l'équipement en question.

Deux devis ont été demandés pour l'audit annuel des jeux. Les montants respectifs sont de 264 euros et 90 euros pour la même prestation. De plus le prestataire le moins cher s'est déplacé pour effectuer son devis alors que l'autre l'a fait sur photo. La prestation de 90 euros a été choisie à l'unanimité.

Un premier devis a été demandé pour des planches en résine afin de réparer les bancs. Pascal Putod signale que nous disposons de grumes d'acacias (bois imputrescible) et qu'il serait possible d'en tirer des planches de belle qualité à moindre coût pour la commune. Un prestataire pour le découpage va être contacté et les diverses solutions seront étudiées afin que les bancs puissent être réparés.

Préparation affouage saison 2026/2027

Les troncs ont été ramenés en bordure du chemin et pourront donc être plus facilement exploitables par les affoueurs. Il sera procédé à l'appel pour l'affouage prochainement.

D'autres sujets sont évoqués :

Au clos du puits le drain est envahi par des herbes et par les haies de certaines propriétés limitrophes. Si notre agent technique peut intervenir sur la partie communale, il sera nécessaire de demander aux propriétaires de tailler leurs haies.

Le chemin des Grands Vignes est régulièrement emprunté par des voitures et des camions comme raccourci pour arriver à Perrigny. Il s'agit d'un chemin empierré réservé à la desserte locale. Diverses possibilités sont envisagées (pose de panneaux, de barrières...) et devront être étudiées.

Une réserve supplémentaire sera demandée dans le cadre du PLUI portant sur la parcelle AL40, située en zone A de façon à protéger et mettre en valeur une petite chapelle.

La séance est levée à 22h00

La Secrétaire

Natacha Collard

Le Maire

Anne Lambermont-Ford